

**MAIRIE DE TOUCY**

<p style="text-align: center;"><b>CONSEIL MUNICIPAL DU</b> <b>Mercredi 26 Août 2015</b> <b>A 20 heures</b></p>
--

Convocation du 20 août 2015  
Affichage du 31 août 2015

Le **26 août 2015 à 20 heures 00**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christine PICARD, Patrice VICART, Chantal RAVERDEAU, Bernard SALOMEZ, Françoise FAU, Bruno MAMERON, Michèle BONARDI, Florence TOUZEAU, Anne-Marie REGNERY, Nathalie PASCAULT, Valérie LE VRAUX, Gérard PIESYK, Catherine BARBIER, Gilles DEMERSSEMAN, Catherine RAVIER-LETENDART, Nora BOUDJEMAA

Marcel ROBIN par Patrice VICART, Philippe BLOT par Anne-Marie REGNERY, Laurent BONNOTTE par Bruno MAMERON, Jean-Jacques GUILLOTOT par Bernard SALOMEZ, Robert GERMAIN par Chantal RAVERDEAU, Sonia ALLARD - CARREAU par Catherine RAVIER-LETENDART

Absent(s):

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Michèle BONARDI

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 24 juin 2015.  
Tous les membres présents signent le registre.

- Ville d'appui : attribution du marché des aires de stationnement.
- Droit de préemption sur les fonds de commerce et les baux commerciaux : projet de délibération.
- Acquisition panneaux de signalisation.
- Contrat d'assurance risques statutaires.
- Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme : convention entre la CCCP et la commune de Toucy.
- Créances éteintes : annulation de dettes suite à jugement du TGI pour 29,20 €.
- Association des Maires de France : cotisation 2015.
- Salle polyvalente : installation du WIFI.
- Création d'un poste d'adjoint du patrimoine de 1ère classe.
- Vente d'un logement social par DOMANYS sur la commune de Toucy.
- Maîtrise d'oeuvre pour la réfection de la toiture de l'église, Tour des Evêques : attribution du marché.
- Marché du samedi : attribution du marché pour les branchements électriques.

## MAIRIE DE TOUCY

### - Affaires scolaires :

Ecole primaire : informatique, voyage scolaire, réorganisation des emplois à la restauration scolaire.

Ecole maternelle : suite à départ en retraite projet de réorganisation des emplois du temps.

- Réhabilitation bibliothèque dans le cadre du programme du bicentenaire Pierre Larousse : financements et demandes de subventions.

- Questions diverses.

### **VILLE D'APPUI : ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES AIRES DE STATIONNEMENT (DE 2015 60)**

**Vu** la délibération n° 71 du 7 janvier 2010 décidant la signature d'une convention Ville d'Appui avec la région Bourgogne,

**Vu** la délibération n° DE\_2014\_97 du 13 octobre 2014 décidant un programme de travaux d'aménagements urbains dans le cadre de l'action Ville d'Appui de Toucy.

**Considérant** qu'une consultation pour l'aménagement de 2 aires de stationnement a été lancée le 3 juillet 2015.

Considérant l'analyse des offres par le bureau EXPRESSION VERTE.

Le Maire propose de retenir les offres suivantes :

#### **Lot n° 1 VRD - ESPACES VERTS**

VOLGRE DUBOIS	Tranche Ferme :	76 844.20 € HT
	Tranche Conditionnelle :	193 251.69 € HT

#### **Lot n° 2 ECLAIRAGE PUBLIC**

BENTIN SAS	Base :	18 912.00 € HT
	Option :	8 411.60 € HT

Après débat et vote,

Le Conseil Municipal, à la majorité (Pour : 21 voix, Abstention : 2 voix),

**ACCEPTE** la proposition visée ci-dessus,

**AUTORISE** le Maire à signer les actes d'engagement.

### **CONTRAT ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES**

**Vu** la délibération n° DE\_2015\_08 du 25 février 2015 mandatant le Centre de gestion pour négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée,

**Considérant** que le Centre de Gestion a communiqué à la Commune les résultats la concernant (contrat CNP/SOFCAP) et que les taux sont passés de 5.10 % à 9.05 % en raison d'un absentéisme accru depuis 2013.

Le Conseil municipal, décide de refaire une consultation auprès d'autres entreprises d'assurance et également de voir pour une éventuelle renégociation du contrat avec la CNP/SOFCAP.

### **PROJET DE DELIBERATION INSTITUANT LE DROIT DE PREEMPTION SUR LES FONDS DE COMMERCE ET LES BAUX COMMERCIAUX ( DE 2015 61)**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la loi du 2 août 2005 rendue applicable par le décret 2007-1827 du 26 décembre 2007, permet aux communes d'agir pour sauvegarder les petits commerces de proximité en instituant un droit de préemption sur les fonds de commerce et les baux commerciaux.

## MAIRIE DE TOUCY

Il propose au Conseil Municipal d'instituer ce droit de préemption sur les fonds de commerce et les baux commerciaux et pour cela :

- de déterminer le périmètre dans lequel ce droit de préemption sera applicable,
- d'appliquer ce droit de préemption sur les commerces de base (par exemple, épicerie, boulangerie...) et les commerces de proximité (par exemple papeterie-journaux...),
- d'approuver le rapport de présentation,
- d'approuver le projet de délibération qui sera adressé pour avis à la Chambre de Commerce et d'Industrie et à la Chambre des Métiers.

Monsieur le Maire indique que le dossier sera à nouveau présenté au Conseil Municipal pour approbation lorsque les avis des deux Chambres seront parvenus.

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'instituer le droit de préemption sur les fonds de commerce et les baux commerciaux et de l'appliquer sur les commerces de base et les commerces de proximité,
- **APPROUVE** le projet de délibération présenté par le Maire, le rapport de présentation ainsi que le périmètre sur lequel ce droit de préemption sera applicable à savoir :

Place de l'Hôtel de Ville  
Rue du Marché  
Rue Neuve  
Rue Philippe Verger  
Boulevard Pierre Larousse  
Début de la rue du Miton  
Rue Paul Bert  
Rue du Pâtis  
Rue Colette  
Rue et Place des Frères Genet  
Rue Arrault  
Rue du Pont Capureau  
Place de la République  
Rue Lucile Cormier

*Arrivée du conseiller municipal Sonia ALLARD CARREAU remplacée par Catherine RAVIER LETENDART jusqu'à 21 heures 05.*

### **INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME : CONVENTION ENTRE LA CCCP ET LA COMMUNE DE TOUCY**

**Vu** la délibération n° DE\_2015\_72 du 14 avril 2015 décidant de confier la mission d'instruction de certaines autorisations d'urbanisme à la Communauté de Communes Coeur de Puisaye (permis de construire PC, permis d'aménager PA et permis de démolir PD) et autorisant le Maire à signer une convention définissant les actes pris en charge, la nature des prestations, les modalités de transmission des demandes et le montant de la participation financière.

Certaines questions ont été abordées à propos de cette convention et nécessitent des précisions.

Vote :

Pour : 22 voix, Abstention : 1 voix

**MAIRIE DE TOUCY****ACQUISITION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION (DE 2015 62)**

**Vu** la commission voirie du 20 août 2015,

Suite à la consultation pour la signalétique et à l'analyse des offres par Patrice VICART, Adjoint à la voirie.

Le Conseil Municipal, après débat,

**ACCEPTE** la proposition de SIGNALISATION LACROIX pour un montant de 1 948 € HT soit 2 337.60 € TTC dont le détail figure ci-après :

- panneaux de signalisation (obligation de tourner à gauche, cédez le passage, stop, voie verte, circulation alternée, route barrée, priorité sur la circulation inverse, circulation venant en sens inverse, stationnement interdit, sens interdit, autres dangers, élagage, gravillons, limitation de vitesse, 1 numéro de maison)
- matériel de fixation et obturateurs.

La dépense sera imputée en section d'investissement.

**CREANCES ETEINTES : ANNULLATION DE DETTE SUITE A JUGEMENT DU TGI (DE 2015 63)**

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE**, à l'unanimité, les admissions en non valeur suivantes :

Effacement d'une dette de garderie scolaire suite à jugement du Tribunal d'Instance d'Auxerre : **29.20 €**.

Imputation au compte 6542 : créances éteintes.

**ADHESION A L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (DE 2015 64)**

Le Conseil Municipal,

**DECIDE**, à l'unanimité,

d'adhérer en 2015 à :

- L'association des Maires de France pour 441.23 €.

**SALLE POLYVALENTE : INSTALLATION DU WIFI (DE 2015 65)**

Le Maire explique que pour les besoins de la course cycliste Tour Avenir et aussi offrir un point d'accès de communication sans fil à la salle polyvalente, une installation WIFI a été mise en place.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** de régler un montant de 4 824.69 € HT soit 5 789.63 € TTC à ORANGE BUSINESS.

**ACCEPTE** de régler une maintenance annuelle (231 € la 1ère année).

**MAIRIE DE TOUCY****CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT DU PATRIMOINE DE 1ERE CLASSE  
(DE 2015 66)**

**Conformément** à l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient à l'organe délibérant de créer les emplois.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal,  
D'approuver la création du poste suivant au tableau des effectifs à compter du 1er octobre 2015 :

- Suite à réussite au concours interne d'adjoint du patrimoine de 1ère classe:  
La création d'1 poste d'adjoint du patrimoine de 1ère classe à temps complet.

Le Conseil Municipal,  
**APPROUVE**, à l'unanimité, la création du poste visé ci-dessus.

Les crédits ont été inscrits au budget primitif 2015.

**VENTE D'UN LOGEMENT SOCIAL PAR DOMANYS SUR LA COMMUNE DE TOUCY  
(DE 2015 67)**

L'article L443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation offre la possibilité aux organismes d'HLM de céder des éléments de leur patrimoine. La commune est concernée par cette politique de vente.

L'Office Public de l'Habitat DOMANYS a décidé de vendre 1 logement social sur notre commune situé 4 rue Pasteur et cadastré section B 1076 aux locataires.

Conformément à l'article L 443-7 du Code de la Construction et de l'Habitation, la commune doit donner son avis sur cette vente.

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

**ACCEPTE** la vente de ce logement par DOMANYS.

**MAITRISE D'OEUVRE REFECTION TOITURE EGLISE TOUR DES EVEQUES  
(DE 2015 68)**

Suite à la consultation en date du 9 juin 2015 pour la maîtrise d'oeuvre de la réfection de la toiture de la tour des Evêques de l'église,

Après analyse des 2 offres, Le Maire propose de retenir le cabinet SCPA ROUX - DE BRANDOIS - LEYNET 16, Quai des Tanneurs BP 5 77 791 NEMOURS Cédex pour la mission de maîtrise d'oeuvre visée ci-dessus

au taux de 12 % du montant HT des travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** la proposition du cabinet SCPA ROUX - DE BRANDOIS - LEYNET pour un taux de 12 % du montant des travaux HT et un délai d'exécution de 8 semaines (Etudes d'avant-projet, études de projet et dossier de consultation, dossier des ouvrages exécutés).

**MAIRIE DE TOUCY**

**AUTORISE** le Maire à signer l'offre.

**BRANCHEMENTS ELECTRIQUES DU MARCHÉ : ATTRIBUTION DU MARCHÉ (DE 2015 69)**

**Considérant** la nécessité de mettre aux normes les boîtiers électriques du marché,

Le Maire, après consultation et analyse des offres, propose de retenir l'entreprise ASEP pour :  
la fourniture et pose de 14 coffrets, 4 postes prises d'un montant de 5 588 € HT soit 6 705.60 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** cette proposition et **MANDATE** le maire pour passer commande.

Cette opération sera imputée en section d'investissement.

**CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE (DE 2015 70)**

**Conformément** à l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient à l'organe délibérant de créer les emplois.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal,  
D'approuver la création du poste suivant au tableau des effectifs à compter du 1er septembre 2015 :

**Pour les besoins de la restauration scolaire de l'école primaire**

La création d'1 poste d'adjoint technique de 2ème classe à temps incomplet à raison de 16 heures hebdomadaire à compter du 1er septembre 2015.

Le Conseil Municipal,

**APPROUVE**, à la majorité (Pour : 22 voix, Contre : 1 voix), la création du poste visé ci-dessus.

Les crédits ont été inscrits au budget primitif 2015.

**ECOLE PRIMAIRE : INFORMATISATION (DE 2015 71)**

**Vu** la commission "affaires scolaires" du 19 août 2015,

**Considérant** le souhait par les enseignants, d'informatiser l'école primaire.

Françoise FAU, déléguée aux affaires scolaires, présente le résultat de sa consultation pour la mise en place d'un parc informatique.

Après analyse des différentes offres, elle propose d'équiper l'école primaire en matériel informatique suivant la liste ci-après :

- |   |            |
|---|------------|
| • 15 ordinateurs portables à 299 € soit | 4 485.00 € |
| • 15 souris filaires à 6.99 € soit      | 104.85 €   |
| • 1 vidéoprojecteur                     | 340.00 €   |
| • 1 écran mural                         | 79.00 €    |
| • 1 pack antivirus                      | 69.00 €    |

## MAIRIE DE TOUCY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**APPROUVE** l'acquisition de l'équipement informatique énuméré ci-dessus.

Cet achat sera imputé en section d'investissement.

### **SEJOUR CLASSE DE NEIGE**

Françoise FAU, déléguée aux affaires scolaires, rappelle les termes de la commission affaires scolaires du 19 août 2015 à propos du séjour de la classe de neige.

Elle indique que la nouvelle directrice de l'école primaire, remplaçante de M. HAMON, a fait part de son souhait de continuer les séjours en classe de neige.

Françoise FAU a réalisé plusieurs études comparatives : campagne, bord de mer et montagne à des périodes différentes

#### *Intervention d'Anne-Marie REGNERY :*

*Selon elle, il aurait été judicieux d'attendre la rentrée de septembre pour avoir l'avis de la nouvelle directrice et le conseil municipal aurait pris une décision lors d'un prochain conseil. Elle aurait également souhaité qu'un sondage soit lancé auprès des parents pour le choix du projet pédagogique comme la mer, une classe verte ou la neige.*

#### *Intervention de Gilles DEMERSSEMAN :*

*Le coût du séjour pour les familles est une vraie préoccupation, je n'en doute pas, pour chacun de nous. Mais l'idée selon laquelle travailler sur une autre répartition du coût (1/3 pour les familles, 1/3 pour la commune et 1/3 pour la coopérative) avec le choix d'une destination moins coûteuse me semble erronée.*

*Aussi ai-je fait le calcul en considérant qu'au final ce sont les familles qui alimentent la coopérative par des apports volontaires ou par la participation à des actions diverses (loto, marche de Noël, vente de gâteaux,...), cela revient à faire payer les 2/3 du séjour aux familles et donc leur coûte plus cher que la classe de neige, qui reste pour de nombreux enfants une occasion de découverte unique, une expérience et une dynamique de groupe exploitée tout le reste de l'année par les enseignants.*

*Il reste toujours possible d'aider les familles pour l'équipement de leurs enfants (Toucy Entraide, prêt,...), la coopérative jouant son rôle si nécessaire pour les familles en difficulté. Aussi les propositions qui nous sont faites ce soir de maintenir la participation de la commune à 50% sur un séjour de neige me semblent aller dans le sens de ce que nous devons soutenir pour les enfants.*

Le Maire passe au vote pour la continuité d'un séjour à la neige à Arèche Beaufort :

Pour : 21 voix, Contre : 2 voix

### **REHABILITATION BIBLIOTHEQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DU BICENTENAIRE PIERRE LAROUSSE : FINANCEMENTS ET DEMANDE DE SUBVENTIONS (DE 2015 72)**

Mme PICARD, Adjointe, présente une note relative au projet de réhabilitation de la bibliothèque dans le cadre du bicentenaire Pierre Larousse.

La bibliothèque située au cœur du parc de la Glaudonnerie est une demeure bourgeoise où le rez-de-chaussée et le premier étage ont été réhabilités. L'association Pierre Larousse a constitué un fonds composé notamment d'ouvrages de Pierre LAROUSSE, illustre habitant, né le 23 octobre 1817 à Toucy.

**MAIRIE DE TOUCY**

A l'occasion du bicentenaire de sa naissance, la municipalité de Toucy désire s'engager sur un programme culturel afin de célébrer l'année 2017.

La bibliothèque serait redéployée au premier étage avec un « rafraîchissement » et au second étage, ce dernier devant faire l'objet d'une réhabilitation complète. L'accueil du public se fera toujours au rez-de-chaussée et sera mutualisé avec celui de l'espace Pierre Larousse. Un ascenseur sera aménagé soit à l'intérieur soit à l'extérieur de l'édifice afin de permettre l'accessibilité des étages.

Prévision de travaux :

Travaux de réhabilitation de la bibliothèque :	320 000.00 € HT
Maîtrise d'oeuvre :	30 000.00 € HT
<b>DEPENSES TOTAL HT</b>	<b>350 000.00 € HT</b>

Financement :

DETR (subvention) 28.57 %	100 000.00 € HT
Conseil Départemental 7.14 %	25 000.00 € HT
Conseil Régional de Bourgogne 10 %	35 000.00 € HT
Réserve parlementaire 1.42 %	5 000.00 € HT
Communauté de Communes Coeur de Puisaye 4.29 %	15 000.00 € HT
Autofinancement 48.57 %	170 000.00 € HT

Après débat, et vote,

Pour : 20 voix, Contre : 2 voix, Abstention : 1 voix

Le Conseil Municipal,

**APPROUVE** le projet de travaux ainsi que le financement.

**AUTORISE** le Maire à solliciter toutes les subventions les plus larges possibles.

**AUTORISE** le Maire à lancer le diagnostic énergétique nécessaire au dossier DETR.

**AUTORISE** le Maire à lancer la consultation pour la maîtrise d'oeuvre.

**REHABILITATION BIBLIOTHEQUE : ACCESSIBILITE (DE 2015 73)**

Mme PICARD, Adjointe, rappelle le projet de réhabilitation de la bibliothèque dans le cadre du bicentenaire Pierre Larousse et précise que pour mettre aux normes l'immeuble de la bibliothèque en matière d'accessibilité, un ascenseur devra être installé pour accéder à l'espace Pierre Larousse.

Prévision de travaux :

Travaux d'accessibilité (ascenseur) :	65 000.00 € HT
Maîtrise d'oeuvre :	5 000.00 € HT
<b>TOTAL DEPENSES HT</b>	<b>70 000.00 € HT</b>

Financement :

DETR (subvention) 60 %	42 000.00 € HT
Conseil Départemental 10 %	7 000.00 € HT
Communauté de Communes 7,14 %	5 000.00 € HT
Autofinancement 22,86 %	16 000.00 € HT

Après débat, et vote,



**MAIRIE DE TOUCY**

Pour : 20 voix, Contre : 2 voix, Abstention : 1 voix

Le Conseil Municipal,

**APPROUVE** le projet de travaux ainsi que le financement.

**AUTORISE** le Maire à solliciter toutes les subventions les plus larges possibles.

**AUTORISE** le Maire à lancer la consultation pour la maîtrise d'oeuvre.

Plus de questions diverses.

Prochaines réunions et manifestations :

- |                              |   |
|------------------------------|---|
| ❖ Lundi 31 août 2015         | 18 h Conseil des Maires de la CCCP  |
| ❖ Samedi 5 septembre 2015    | 9 h / 12 h Forum UST Omnisport Place des Frères Genet   |
|                              | 19 h 30 Loto des Employés territoriaux  |
| ❖ Dimanche 6 septembre 2015  | Journée décentralisée du Vieux Toucy  |
|                              | Journée « Portes ouvertes » du Kayak  |
| ❖ Lundi 7 septembre 2015     | 20 h Conseil Communautaire  |
| ❖ Vendredi 11 septembre 2015 | 20 h Arrivée délégation de Kusel  |
| ❖ Samedi 12 septembre 2015   | Week end Franco allemand  |
|                              | Matinée libre   |
|                              | Après-midi visite de Guédelon et repas à St Fargeau   |
| ❖ Dimanche 13 septembre 2015 | Week end Franco allemand  |
|                              | 10 h réception au parc de la Glaudonnerie ou salle des mariages (si mauvais temps) et repas à la Halle aux Grains |
| ❖ Mercredi 30 septembre 2015 | 20 h Conseil Municipal  |

*Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures30.*

**DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTOLE DE LEGALITE :**

VILLE D'APPUI : ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LES AIRES DE STATIONNEMENT  
(DE\_2015\_60)

PROJET DE DELIBERATION INSTITUANT LE DROIT DE PREEMPTION SUR LES FONDS DE COMMERCE ET LES BAUX COMMERCIAUX (DE\_2015\_61)

ACQUISITION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION (DE\_2015\_62)

CREANCES ETEINTES : ANNULATION DE DETTE SUITE A JUGEMENT DU TGI  
(DE\_2015\_63)

ADHESION A L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (DE\_2015\_64)

SALLE POLYVALENTE : INSTALLATION DU WIFI (DE\_2015\_65)

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT DU PATRIMOINE DE 1ERE CLASSE  
(DE\_2015\_66)

VENTE D'UN LOGEMENT SOCIAL PAR DOMANYS SUR LA COMMUNE DE TOUCY  
(DE\_2015\_67)

MAITRISE D'OEUVRE REFECTION TOITURE EGLISE TOUR DES EVEQUES  
(DE\_2015\_68)

**MAIRIE DE TOUCY**

BRANCHEMENTS ELECTRIQUES DU MARCHE : ATTRIBUTION DU MARCHE  
**(DE\_2015\_69)**

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2EME CLASSE **(DE\_2015\_70)**

ECOLE PRIMAIRE : INFORMATISATION **(DE\_2015\_71)**

REHABILITATION BIBLIOTHEQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DU  
BICENTENAIRE PIERRE LAROUSSE : FINANCEMENTS ET DEMANDE DE  
SUBVENTIONS **(DE\_2015\_72)**

REHABILITATION BIBLIOTHEQUE : ACCESSIBILITE **(DE\_2015\_73)**